



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 juillet 2022

« France Relance Vélo » Favoriser et sécuriser les déplacements du quotidien

Depuis 2018, le Plan « Vélo et mobilités actives » a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo. Pour y parvenir, il s'articule autour de quatre grandes orientations : la sécurisation des déplacements à vélo, la lutte contre le vol, la mise en place d'un cadre incitatif et notamment fiscal, et la promotion d'une véritable culture du vélo.

Ainsi, l'appel à projets aménagements cyclables, lancé le 28 octobre 2021, a pour objet de poursuivre et intensifier cette dynamique par la réalisation d'aménagements cyclables structurants, identifiés comme nécessaires, notamment dans des secteurs à enjeux pour les mobilités du quotidien.

Dans le cadre du plan France Relance, le gouvernement déploie une enveloppe globale de 100 millions d'euros qui sera répartie entre les régions. Cette dotation est destinée à soutenir les collectivités dans le développement de leurs infrastructures cyclables.

Les projets réunionnais

Depuis 2018, les différents appels à projets lancés ont rencontré un vif succès avec déjà 15 projets réunionnais lauréats pour un montant total de subvention s'élevant à 6,4 M€.

Dans le cadre de l'appel à projet concernant les aménagements cyclables, les lauréats à La Réunion sont :

- **Le projet « RD 55 dite rue Richard Adolphe » à La Plaine des Palmistes** : création d'un itinéraire sécurisé permettant de résoudre une discontinuité cyclable présenté par le conseil départemental;
- **Le projet « Sécurisation intersections Chaussée Royale et VVR2 » à Saint-Paul** présenté par la ville qui permet le traitement des points noirs de sécurité routière.

Les crédits du fonds France relance vélo affectés à La Réunion au titre de l'année 2022 s'élèvent ainsi à 1 068 678 € d'euros pour 2 997 788 € de coût total de projets. Ces subventions contribuent au soutien et à l'accélération des projets de création d'axes cyclables sécurisés au sein des collectivités, notamment pour les déplacements quotidiens.

Les lauréats bénéficieront de ces subventions dans le cadre de conventions à conclure avec l'État.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 / Facebook : @Prefet974